

Vol. 2, No. 1, avril 2026



REVUE LE  
FROMAGER

# Le Fromager

Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues  
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

**Editeur :**

**UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane  
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)**

**WWW.REVUEFROMAGER.NET**

## **ADMINISTRATION ET RÉDACTION**

### **Directeur de publication**

DANHO Yayo Vincent  
Maître de Conférences  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Secrétaire de la rédaction**

KOUAMÉ Arsène

### **Web Master**

KOUAKOU Kouadio Sanguen  
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Comité scientifique**

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
BATCHANA Eshohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
GOMA-THEHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville  
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)  
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro  
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville  
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I  
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville  
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

### **Comité de rédaction**

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d’Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N’SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N’gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire

### **Comité de lecture**

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDE Jean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N’Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

## **POLITIQUE ÉDITORIALE**

*Le Fromager* est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

## **RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS**

*Le Fromager* n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

### **1. Structure de l'article**

**Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale :** Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

**Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :** Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

### **2. Longueur de l'article**

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

### **3. Formats d'enregistrement et d'envoi**

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.

### **Texte numérique (Word et PDF)**

#### **3.1 Traitement de texte**

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (" ") ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

#### **3.2. Le texte imprimé**

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

#### **4. Pagination**

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

#### **5. Références bibliographiques**

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

##### **5.1. Bibliographie**

###### **– Pour un ouvrage :**

PICLIN Michel, 2017, *La notion de transcendance : son sens, son évolution*, Paris, Armand Colin.

###### **– Pour un article de périodique :**

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

###### **– Pour un article dans un ouvrage :**

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, p. x-y.

###### **– Pour une thèse :**

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

## 5.2. Sources

### – Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

### – Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

## 6. Références et notes

### 6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *al.* : (K. Arnaud et *al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

### 6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

### 6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginales doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

### 6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– Les **Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

## 7. Les documents non textuels

### 7.1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

## **7.2 Dessins originaux**

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

## **7.3 Documents photographiques**

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

## **7.4 Tableaux**

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

## **7.5 Échelles**

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

## **7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux**

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

## **7.7 Légendes**

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

## **7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux**

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux. Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

Site internet de LE FROMAGER : <https://revuefromager.net/>  
L'équipe éditoriale

## SOMMAIRE

### **N'Zué Koffi Arsène GNA**

Analyse comparative des facteurs socio-économiques influençant les parcours thérapeutiques des réfugiées centrafricaines et communautés hôtes congolaises 9-30

### **Fidèle Wendegouidi OUEDRAOGO**

Compétition et représentativité culturelle à la Semaine Nationale de la Culture au Burkina Faso 31-47

### **Mlan Kouakou Pierre ANZIAN**

Entre tradition ancestrale et modernité numérique : l'écartèlement identitaire du chrétien Agni moronou 48-65

### **Innocent Atehghang AFUHINGHANG**

The grievances theory versus transnationalism and the Cameroon anglophone question: from 1961 to 2017 66-84

### **Sasso Sidonie Calice YAPI, Noël Jean Charles Abel YAPO**

Médias Sociaux et Construction Identitaire des Étudiants à l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire : Entre Socialisation Numérique et Stress Académique 85-97

### **Bodji Georges Duvalier N'DRÉ, Nibé Dramane SILUÉ, Gahoun Brice Aubain GBODJÉ**

Construction identitaire et médiatisation de la fête de Pâques par SOLIBRA 98-111

### **Soumaïla MARE**

État, entre collaboration, concurrence et recentralisation : repenser la gouvernance de la culture et du tourisme au Burkina Faso 112-124

### **Adoté Akué AKPABIE**

Précarités socioéconomiques et culturelles, stratégies politiques et déficit de consolidation démocratique au Togo 125-146

### **Sidiki COULIBALY, Lassana NASSOKO**

La réception de la poésie française dans l'enseignement secondaire au Mali 147-158

### **Bi Naga Landry BOTTY**

Nos sociétés contemporaines à l'épreuve des technologies émergentes : la révolution numérique, une nouvelle ère 159-170

### **Dié Octave MANIGA**

Les transports collectifs urbains à Abidjan face aux effets de la crise socio-politique de 2002 171-183

### **Boubacar Bamba KEITA, Lassana TOURE, Sékou Amadou TRAORE, Brehima KEITA**

Modélisation et prévision des tendances des dépenses de santé au Mali (2008–2022) à partir des séries temporelles 184-199

### **Michel EONE, Nicéphore Assoua ELAT, Jean Marie Obourou EBERE**

Revivre de *Maât* : une solution africaine aux crises frontalières et migratoires entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale (1968-2020) 200-217

### **Faustin GUEI, Philbert Kouadio KONAN, Karidia DIOMANDE, Jean-Aimée Assué YAO**

Gestion des déchets solides, indicateurs environnementaux et risques sanitaires dans la ville de Bondoukou 218-234

### **Privat Sylvain BADELO, Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU**

Pratiques agricoles des cotonculteurs et durabilité agroécologique dans le département de Korhogo 235-246

- MITAN, NGUEABAYE, NOUMBISSIE, FONKOUA**  
Rôle des entrepreneurs tchadiens dans l'offre éducative : acteurs, stratégies et enjeux pour la gouvernance du système éducatif 247-265
- GANAME, KOUDOUGOU, OUEDRAOGO,**  
Accès au foncier rural des femmes Mossé dans la province du Zoundwéogo région du Nazinon au Burkina Faso : entre normes sociales et réalités socio-économiques 266-284
- Rebecca Paule Jacqueline DO**  
Conditions de détention et ses conséquences sur les détenus au pôle pénitentiaire d'Abidjan (PPA) 285-299
- Alfred Romuald GAMBOU, Yvette BAKINGU BAKIBANGOU**  
L'éthique enseignante et les enjeux de la compréhension des ontologies plurielles des cultures 300-313
- Kouakou Daniel KOUAME, Kpassigué Gilbert KONE**  
L'Église Confessante dans l'Allemagne Nazie : analyse historique et éthique d'une confrontation entre totalitarisme et conscience chrétienne 314-328
- Narcisse Rostand MIAFO YANOU**  
Gouvernance militaire au Mali, au Burkina-Faso et au Niger et sens du présent 329-344
- Ibrahim POUNTOUGNIGNI**  
L'hétérogénéité langagière comme facteur de la variation linguistique dans la francophonie négro-africaine : le cas de *Le fils-de-la-femme-mâle* de Maurice Bandaman et *La vie et demie* de Sony Labou Tansi 345-360
- Armel-Valéry TOGBO, Zana Moussa OUATTARA**  
La démocratie à l'épreuve de la souveraineté : universalisme, particularisme et légitimation du pouvoir dans le discours politique de Teodoro Obiang Nguema 361-372
- Konan Chekinaël KONAN, Tinindia Kariatou YÉO**  
La crise contemporaine des droits humains à l'épreuve de la responsabilité éthique : analyse philosophique d'Emmanuel Levinas 373-385
- Théodore HONBA**  
La question de l'être comme urgence dans la philosophie contemporaine 386-397
- Nadine Carole NGON**  
Mémoire, héritage et résistance culturelle bantou au Brésil 398-409
- Yao Célestin KOUAKOU**  
La citation dans *quand on refuse, on dit non*, d'Ahmadou Kourouma : entre citation d'autorité et citation référentielle, un artifice pour une appropriation discursive 410-426
- Kobéna Fiéni Jean-Jacques KRA, Guikahué Daniel BISSOU**  
De l'enclavement à l'attractivité : repenser le développement touristique du district du Zanzan par une approche systémique 427-442
- Yao Dieudonne KOUASSI, N'dri Yann Cedric KOUADIO, Yves Ayereby AYEREBY**  
Analyse des impacts environnementaux de la dynamique récente du climat dans le département d'Adiaka 443-458
- Abras Rahama HAMIDE**  
Alphabétisation fonctionnelle et réinsertion socioprofessionnelle des femmes en situation de prostitution dans la ville de N'Djamena 459-478

# La démocratie à l'épreuve de la souveraineté : universalisme, particularisme et légitimation du pouvoir dans le discours politique de Teodoro Obiang Nguema

**Armel-Valéry TOGBO**

Docteur Ès Lettres  
Université Alassane Ouattara  
[armeltogbo5@gmail.com](mailto:armeltogbo5@gmail.com)

**Zana Moussa OUATTARA**

Docteur Ès Lettres  
Université Alassane Ouattara  
[ozanamoussa@gmail.com](mailto:ozanamoussa@gmail.com)

## Résumé

Les régimes politiques africains font l'objet de débats récurrents quant à leur conformité aux standards démocratiques internationaux. En Guinée Équatoriale, le Président Teodoro Obiang Nguema revendique depuis plusieurs décennies un modèle de gouvernance distinct des démocraties libérales occidentales, affirmant l'existence d'une démocratie « spécifiquement équato-guinéenne ».

Cette étude pose la question suivante : dans quelle mesure la conception démocratique défendue par Obiang Nguema constitue-t-elle une alternative légitime aux modèles démocratiques universels, ou traduit-elle simplement une instrumentalisation du discours démocratique à des fins de légitimation du pouvoir ?

Pour répondre à cette problématique, l'analyse s'appuie sur une méthodologie qualitative fondée sur l'analyse critique du discours politique. Les corpus retenus comprennent des allocutions officielles, des discours présidentiels et des déclarations institutionnelles prononcés sur plusieurs décennies. Les résultats révèlent que la vision démocratique du Président Obiang Nguema repose sur trois fondements : le rejet des modèles occidentaux jugés inadaptés aux réalités locales, une conception de la démocratisation comme processus progressif ancré dans l'histoire et la culture nationales, et la primauté accordée à la stabilité politique et au développement économique sur les libertés individuelles. Ces résultats soulèvent toutefois des interrogations majeures sur le risque de relativisme démocratique et sur la compatibilité entre souveraineté nationale et respect des normes universelles des droits humains.

**Mots-clés** : démocratie, Guinée Équatoriale, Obiang Nguema, discours politique, souveraineté, relativisme démocratique.

## **Democracy under the strain of sovereignty: universalism, particularism and the legitimation of power in Teodoro Obiang Nguema's political discourse**

### **Abstract**

African political regimes are the subject of recurring debates regarding their compliance with international democratic standards. In Equatorial Guinea, President Teodoro Obiang Nguema has for several decades claimed a model of governance distinct from Western liberal democracies, asserting the existence of a "specifically Equatoguinean" democracy.

This study raises the following question: to what extent does the democratic conception advocated by Obiang Nguema constitute a legitimate alternative to universal democratic models, or does it merely reflect an instrumentalization of democratic discourse for the purposes of power legitimization?

To address this issue, the analysis draws on a qualitative methodology based on critical political discourse analysis. The selected corpus includes official addresses, presidential speeches, and institutional statements delivered over several decades.

The findings reveal that President Obiang Nguema's democratic vision rests on three foundations: the rejection of Western models deemed ill-suited to local realities, a conception of democratization as a gradual process rooted in national history and culture, and the primacy granted to political stability and economic development over individual freedoms. These findings, however, raise major questions regarding the risk of democratic relativism and the compatibility between national sovereignty and respect for universal human rights norms.

**Keywords:** democracy, Equatorial Guinea, Obiang Nguema, political discourse, sovereignty, democratic relativism.

## Introduction

La démocratie est aujourd'hui érigée en valeur universelle, consacrée par les grandes chartes internationales telles que la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) ou la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (2007) et promue par la plupart des organisations multilatérales. Elle est présentée comme un horizon politique commun, garant de la dignité humaine, de la participation citoyenne et de l'égalité devant la loi. Pourtant, son application concrète demeure profondément hétérogène, variant selon les contextes historiques, culturels et institutionnels. Comme le rappelle Robert Dahl (1971, p.15), la démocratie ne saurait être comprise comme un état figé ou un modèle unique, mais comme un processus évolutif d'institutionnalisation progressive de la participation et de la contestation, marqué par des ajustements permanents.

En Afrique, et plus particulièrement en Guinée Équatoriale, cette tension entre universalité des valeurs et spécificité des pratiques se manifeste avec une acuité particulière. Depuis son accession au pouvoir en 1979, le Président Teodoro Obiang Nguema a exprimé à plusieurs reprises sa vision d'une démocratie « spécifiquement équato-guinéenne », conçue comme une alternative aux modèles occidentaux.

Dans une interview accordée au quotidien espagnol *La Razón* (2019), il déclarait sans ambiguïté : « Les Équatoguinéens ne sont pas les Espagnols et ils ne le seront jamais. La démocratie à l'espagnole est bonne pour l'Espagne. Mais c'est à un modèle spécifiquement équato-guinéen que la Guinée Équatoriale aura à se référer<sup>1</sup> ».

Cette affirmation traduit une volonté de distinguer le projet politique national des expériences européennes, en insistant sur la nécessité d'un enracinement endogène du processus démocratique.

Cette déclaration met en lumière une problématique centrale : comment concilier l'universalité des valeurs démocratiques participation, égalité, justice avec la spécificité des pratiques nationales façonnées par l'histoire, la culture et les priorités politiques ?

---

<sup>1</sup> **Texte :** Los ecuatoguineanos no son los españoles y nunca lo serán. La democracia a la española es buena para España. Pero es a un modelo específicamente ecuatoguineano al que Guinea Ecuatorial habrá de referirse.

L'hypothèse de cet article est que la conception d'Obiang traduit une volonté de préserver la souveraineté politique et culturelle de la Guinée Équatoriale, tout en répondant aux exigences de stabilité interne et de développement économique. Autrement dit, la démocratie, dans sa vision, ne peut être importée ni imposée, mais doit être construite progressivement, en fonction des réalités propres au pays.

## **1. L'universalité des principes démocratiques et la pluralité des pratiques nationales**

### **1.1. L'universalité des principes démocratiques : participation, égalité et justice**

La démocratie repose sur un socle de valeurs universelles qui transcendent les particularismes culturels. La participation citoyenne constitue le cœur du système, car elle garantit l'implication active des individus dans la définition des orientations collectives et dans le contrôle des gouvernants. L'égalité devant la loi assure que chaque citoyen bénéficie des mêmes droits et est soumis aux mêmes obligations, indépendamment de son statut social. Enfin, la justice sociale vise à corriger les inégalités structurelles et à promouvoir une répartition équitable des ressources.

Antoine Bevort (2007:42) souligne que la démocratie est universellement désirable en raison de la triple valeur qu'elle incarne : intrinsèque (reconnaissance de la dignité humaine), instrumentale (satisfaction des besoins sociaux et politiques) et formatrice (apprentissage collectif et construction des priorités sociales). Ces dimensions confirment que la démocratie est une aspiration partagée par l'humanité.

### **1.2. La diversité des pratiques nationales : contextualisation historique et culturelle**

Comme le souligne Georgina Sanchez Lopez (1993:88), « la démocratie reste à inventer avant de la perfectionner ». Cette affirmation met en évidence une distinction fondamentale entre l'universalité des principes démocratiques et la diversité de leurs modalités d'application. Si la démocratie repose sur des valeurs communes, participation citoyenne, égalité devant la loi, justice sociale, leur concrétisation varie selon les trajectoires historiques, les héritages institutionnels et les dynamiques culturelles propres à chaque société.

Dans le cas des pays occidentaux, la démocratie s'est progressivement construite à travers une série de ruptures historiques majeures : la Renaissance intellectuelle, les révolutions politiques (anglaise, américaine, française), la révolution industrielle et l'essor du capitalisme moderne.

Ces événements ont permis l'émergence d'institutions représentatives, la consolidation de l'État de droit et la reconnaissance progressive des droits civils et politiques. Ainsi, la démocratie occidentale s'est forgée dans un contexte de transformations sociales et économiques profondes, qui ont favorisé l'implantation durable de pratiques pluralistes.

En revanche, les pays africains, et notamment la Guinée Équatoriale, ont connu une trajectoire radicalement différente. Leur histoire politique a été marquée par la colonisation, qui a imposé des structures administratives exogènes, souvent déconnectées des réalités locales. À l'indépendance, ces États nouvellement constitués ont hérité d'institutions fragiles, dépourvues de légitimité historique et confrontées à des défis de construction nationale. La priorité a alors été donnée à la consolidation de l'unité territoriale et à la survie de l'État, plutôt qu'à l'instauration d'un véritable pluralisme démocratique.

Cette différence de trajectoire explique pourquoi la démocratie, en Afrique, ne peut être envisagée comme une simple transposition des modèles occidentaux. Elle doit être pensée comme un processus d'adaptation, où les principes universels se confrontent aux réalités locales : diversité ethnique, héritages coloniaux, fragilité institutionnelle et quête de stabilité. Dans ce sens, la remarque de Sanchez Lopez (1993: 54) prend toute sa pertinence : la démocratie, loin d'être un modèle figé, est une construction toujours inachevée, qui doit être « inventée » dans chaque contexte avant de pouvoir être perfectionnée.

## **2. Le modèle démocratique « spécifiquement équato-guinéen »**

### **2.1. Le rejet explicite des modèles occidentaux**

Le Président Teodoro Obiang Nguema exprime de manière récurrente son refus d'une démocratie importée et calquée sur les modèles occidentaux. Dans ses déclarations publiques, il insiste sur le fait que « la démocratie espagnole est bonne pour l'Espagne », mais qu'elle ne saurait être transposée mécaniquement en Guinée Équatoriale. Cette affirmation traduit une volonté claire de distinguer le projet politique équato-guinéen des expériences européennes, en soulignant que chaque société doit élaborer ses propres institutions en fonction de son histoire, de sa culture et de ses priorités.

Cette position s'inscrit dans une logique de souveraineté politique, où l'État revendique le droit de définir son propre rythme et ses propres modalités de démocratisation, sans subir de pressions extérieures. Elle reflète également un refus de l'ingérence internationale, souvent perçue en Afrique comme une continuation des logiques coloniales ou néocoloniales. En ce sens, Obiang rejoint une perspective postcoloniale qui considère que l'imposition de modèles politiques étrangers, sans prise en compte des réalités locales, conduit à des institutions artificielles et fragiles.

Ce rejet des modèles occidentaux ne signifie pas pour autant un refus de la démocratie en tant que valeur universelle, mais plutôt une critique de son uniformisation. Comme le souligne Claude Ake (1996:27), « la démocratie en Afrique ne peut être une simple copie de l'Occident ; elle doit être enracinée dans les réalités sociales africaines ». La position d'Obiang illustre donc une tension

entre l'adhésion aux principes démocratiques universels et la volonté de préserver une trajectoire nationale autonome. Cette conception met en avant l'idée que la démocratie ne peut être réduite à une formule unique applicable partout. Elle doit être contextualisée, adaptée et réinterprétée à la lumière des spécificités historiques et culturelles de chaque pays.

## **2.2. La démocratisation graduelle : une « administration à doses » comme stratégie politique**

Le Président Teodoro Obiang Nguema conçoit la démocratie non pas comme une rupture brutale ou une transposition immédiate de modèles étrangers, mais comme un processus graduel, progressif et contrôlé. Dans ses propos, il insiste sur le fait que la démocratisation doit être « administrée à doses minutieusement étudiées et soigneusement adaptées », ce qui traduit une volonté de maîtriser le rythme et l'ampleur des réformes politiques. Cette métaphore médicale de la « dose » suggère que la démocratie, pour s'implanter durablement, doit être administrée avec prudence, afin d'éviter les « effets secondaires » que pourraient provoquer des changements trop rapides ou mal adaptés au contexte national. Cette approche gradualiste s'inscrit dans une logique de préservation de la stabilité politique et sociale.

Pour Obiang, une ouverture démocratique précipitée risquerait de fragiliser les institutions, de provoquer des conflits internes et de menacer la cohésion nationale. Elle rejoint ainsi les analyses de Samuel Huntington (1991:112), qui souligne que les transitions démocratiques réussies sont celles qui tiennent compte des réalités locales et qui progressent par étapes, plutôt que par ruptures soudaines. Huntington avertit en effet que les démocratisations imposées ou trop rapides peuvent engendrer des régimes hybrides instables, voire des retours à l'autoritarisme.

Dans le cas de la Guinée Équatoriale, cette conception traduit une stratégie politique visant à équilibrer ouverture et contrôle. D'un côté, le régime affiche une volonté de réformes, notamment à travers des dialogues politiques et des mesures d'amnistie. De l'autre, il maintient une vigilance stricte sur le rythme de ces réformes, afin de ne pas compromettre la stabilité du pays. La conception gradualiste d'Obiang repose donc sur l'idée que la démocratie ne peut être imposée de l'extérieur ni instaurée du jour au lendemain. Elle doit être le fruit d'un processus interne, adapté aux spécificités historiques, sociales et culturelles du pays. Si cette approche peut être perçue comme une stratégie de prudence, elle soulève néanmoins la question de savoir si le rythme choisi par le régime ne sert pas davantage à prolonger la longévité du pouvoir en place qu'à favoriser une véritable ouverture démocratique.

## **2.3. La stabilité et le développement comme conditions préalables**

Pour le Président Teodoro Obiang Nguema, la démocratie ne saurait être envisagée comme une fin en soi, ni comme une simple transposition institutionnelle de modèles étrangers. Elle n'acquiert

véritablement de sens que dans la mesure où elle garantit la paix sociale et favorise le développement économique. Dans cette perspective, l'ouverture politique est conçue non pas comme une exigence normative imposée de l'extérieur, mais comme un instrument fonctionnel destiné à renforcer la stabilité interne, à attirer les investissements étrangers et à améliorer les conditions de vie des populations. Cette conception traduit une hiérarchisation claire des priorités : la stabilité et la croissance économique apparaissent comme des préalables indispensables à toute démocratisation effective. Obiang considère que sans paix civile ni prospérité matérielle, les institutions démocratiques risquent de demeurer fragiles, voire inopérantes. Cette approche s'inscrit dans une logique de développementalisme politique, où la légitimité du régime repose moins sur la conformité aux standards démocratiques universels que sur sa capacité à produire des résultats tangibles pour la société.

Une telle vision rejoint les analyses de Larry Diamond (1999:65), qui souligne que la légitimité démocratique ne se réduit pas à l'organisation d'élections pluralistes, mais qu'elle dépend également de la capacité des gouvernants à répondre aux besoins fondamentaux des citoyens. Selon Diamond, la démocratie ne peut se consolider que si elle améliore effectivement la qualité de vie, réduit les inégalités et renforce la confiance des populations dans les institutions.

Dans le cas de la Guinée Équatoriale, cette conception se traduit par une stratégie où la rente pétrolière et les investissements étrangers ont complètement transformé le pays. En peu de temps, la Guinée Equatoriale est devenue le pays le plus riche sur le plan financier de la zone CEMAC. Ces avancées sont donc mobilisées comme leviers de légitimation politique. Les infrastructures construites, les progrès en matière de santé et d'éducation, ainsi que la stabilité du pays, justifient le modèle démocratique « spécifique » qui privilégie l'efficacité socio-économique sur l'ouverture politique immédiate.

### **3. Les fondements historiques et culturels de la conception d'Obiang**

#### **3.1. L'absence d'un héritage démocratique autochtone**

Contrairement à l'Europe, où la démocratie moderne s'est progressivement consolidée à travers une succession de transformations politiques, sociales et économiques telles que la Renaissance intellectuelle, les révolutions anglaise, américaine et française, ou encore la révolution industrielle, l'Afrique n'a pas connu ces dynamiques internes qui ont favorisé l'émergence d'institutions représentatives et pluralistes. Ces événements ont permis aux sociétés européennes de développer, sur plusieurs siècles, une culture politique fondée sur la participation citoyenne, l'État de droit et la reconnaissance progressive des droits civils et politiques.

La trajectoire historique de l'Afrique, et plus particulièrement celle de la Guinée Équatoriale, a été profondément différente. Le pays a été marqué par la colonisation espagnole, qui a imposé des structures administratives exogènes, souvent déconnectées des réalités locales et centrées sur l'exploitation des ressources plutôt que sur la formation d'institutions politiques inclusives. Cette domination coloniale a laissé en héritage un appareil étatique fragile, dépourvu de légitimité endogène et peu préparé à gérer les exigences de la gouvernance démocratique.

À l'indépendance, en 1968, la Guinée Équatoriale s'est retrouvée confrontée à la double tâche de construire un État national et de définir un projet politique viable. Or, cette construction s'est opérée dans un contexte de tensions internes, de rivalités ethniques et de dépendance économique vis-à-vis de l'extérieur. L'absence d'une tradition démocratique autochtone, combinée à la fragilité institutionnelle héritée de la colonisation, a contribué à ce que le pays connaisse ce que le Président Obiang qualifie lui-même de « retard démocratique ».

Ce retard ne doit pas être compris comme une incapacité intrinsèque des sociétés africaines à adopter la démocratie, mais comme le résultat d'une trajectoire historique spécifique. Comme le souligne Jean-François Bayart (1989:54), les États africains postcoloniaux se sont construits dans un contexte de dépendance et de contraintes structurelles, ce qui a limité leur capacité à développer des institutions démocratiques stables.

Ainsi, la Guinée Équatoriale illustre parfaitement cette dynamique : son histoire politique récente est marquée par la colonisation, la lutte pour l'indépendance et la difficile construction d'un État postcolonial, autant de facteurs qui expliquent la prudence et le gradualisme mis en avant par Obiang dans sa conception de la démocratie.

### **3.2. La volonté de rompre avec les pratiques autoritaires du passé**

Le Président Teodoro Obiang Nguema se présente comme pleinement conscient du « retard démocratique » dont souffre la Guinée Équatoriale, mais il refuse catégoriquement d'adopter un modèle importé, calqué sur les expériences occidentales. Selon lui, la démocratie équato-guinéenne ne peut être authentique et durable que si elle est construite sur la base de l'histoire nationale, des traditions politiques locales et des aspirations propres au peuple. Cette position traduit une volonté de rompre avec les pratiques autoritaires du passé, tout en affirmant la nécessité d'un enracinement endogène du processus démocratique.

En ce sens, Obiang insiste sur l'idée que la démocratie ne saurait être une « copie » des modèles européens, mais qu'elle doit être le fruit d'une élaboration interne, adaptée aux réalités sociales, culturelles et politiques de la Guinée Équatoriale. Cette perspective rejoint les réflexions de Claude Lefort (1986:19), pour qui la démocratie n'est jamais un modèle universel figé, mais toujours une

construction historique et contextuelle. Elle se caractérise par l'acceptation de l'incertitude, de l'alternance et de la pluralité, ce qui implique que chaque société invente ses propres formes institutionnelles pour donner corps à ces principes.

La position d'Obiang peut être donc interprétée comme une tentative de concilier deux exigences contradictoires : d'une part, répondre aux pressions internationales en faveur de la démocratisation ; d'autre part, préserver la souveraineté nationale et éviter une rupture brutale avec les structures politiques héritées. En affirmant que la démocratie doit être « spécifiquement équato-guinéenne », il cherche à légitimer un processus de réforme graduelle, qui s'appuie sur les réalités locales plutôt que sur des modèles exogènes. La conception d'Obiang, en insistant sur la spécificité nationale, met ainsi en lumière la tension permanente entre l'universalité des valeurs démocratiques et la particularité des trajectoires historiques.

#### **4. Les enjeux et limites de la conception présidentielle de la démocratie**

##### **4.1. La spécificité démocratique comme instrument de légitimation**

La référence récurrente à une démocratie « spécifique » pourrait être perçue dans le discours politique du Président Teodoro Obiang Nguema, comme un outil stratégique de légitimation du régime. En affirmant que la Guinée Équatoriale doit suivre une voie démocratique propre, distincte des modèles occidentaux, le pouvoir en place serait en train de justifier la lenteur des réformes et la prudence dans l'ouverture politique.

Cette rhétorique permettrait de présenter la démocratisation non pas comme une exigence immédiate, mais comme un processus progressif, adapté aux réalités nationales et placé sous le contrôle exclusif de l'État.

Ainsi, la notion de « spécificité » pourrait être considérée comme un instrument de consolidation du pouvoir qui permettrait au régime de maintenir un contrôle strict sur le rythme et la nature des réformes, tout en répondant aux critiques internationales par l'argument de la souveraineté nationale.

En d'autres termes, la démocratie « à l'équato-guinéenne » serait mobilisée comme une stratégie discursive qui conférerait au pouvoir une légitimité interne (en se présentant comme protecteur de la stabilité et du développement) et externe (en affirmant une identité politique propre face aux pressions extérieures).

C'est en ce sens que Jean-François Bayart (1989), dans ces analyses montre que les régimes africains postcoloniaux mobilisent souvent des références idéologiques ou culturelles pour renforcer leur autorité et neutraliser les critiques. Cette posture illustre également ce que Larry

Diamond (1999) appelle la « façade démocratique », c'est-à-dire l'usage sélectif du vocabulaire démocratique pour légitimer un pouvoir autoritaire.

L'on pourrait alors être tenté de penser que la référence à une démocratie « spécifique » ne se limite pas à une simple affirmation identitaire : elle constitue un outil politique de gestion du temps et du changement, permettant au régime d'Obiang de contrôler le processus de démocratisation, de contenir les revendications internes et de répondre aux attentes internationales sans remettre en cause l'architecture fondamentale du pouvoir.

#### **4.2. Le risque d'un relativisme démocratique : entre adaptation contextuelle et dilution des principes universels**

Si la diversité des pratiques démocratiques est légitime et même nécessaire pour tenir compte des spécificités historiques, culturelles et sociales de chaque pays, elle ne saurait toutefois justifier une remise en cause des principes universels qui fondent la démocratie. En effet, la reconnaissance de la pluralité des trajectoires nationales ne devrait pas conduire à un relativisme excessif, où la démocratie serait réduite à une simple rhétorique, instrumentalisée par les régimes politiques pour légitimer leur pouvoir, sans garantir les droits fondamentaux des citoyens. Le danger d'une telle dérive serait double.

D'une part, elle risquerait de transformer la démocratie en un concept vide, utilisé comme un label de respectabilité internationale, mais dépourvu de contenu substantiel.

D'autre part, elle pourrait servir de prétexte à des pratiques autoritaires, sous couvert de « spécificité nationale », en marginalisant les exigences de participation, de pluralisme et de justice. Comme le rappelle Claude Lefort (1986), la démocratie ne peut exister que dans l'acceptation de l'incertitude, de l'alternance et de la contestation. La réduire à une façade institutionnelle reviendrait à nier son essence même.

Cette instrumentalisation de la démocratie est observable dans de nombreux contextes postcoloniaux, où les régimes politiques adoptent le vocabulaire démocratique sans en appliquer les principes. Jean-François Bayart (1989) parle à ce propos de « rhétorique de la légitimation », par laquelle les élites au pouvoir utilisent le langage de la démocratie pour renforcer leur autorité, tout en maintenant des pratiques autoritaires.

Ainsi, si l'adaptation contextuelle est indispensable pour éviter l'imposition mécanique de modèles étrangers, elle doit s'accompagner d'un respect minimal des valeurs universelles : la participation effective des citoyens, l'égalité devant la loi et la protection des libertés fondamentales.

Sans cela, la démocratie risque de se réduire à un simple discours performatif, incapable de transformer réellement les rapports entre gouvernants et gouvernés.

La tension entre spécificité nationale et universalité des principes ne doit donc pas être résolue par un relativisme qui viderait la démocratie de son contenu, mais par une articulation équilibrée, où les valeurs universelles servent de socle et les pratiques locales, de modalités d'application.

#### **4.3. La tension entre souveraineté nationale et universalité des valeurs : un dilemme africain contemporain**

La conception de la démocratie défendue par le Président Teodoro Obiang Nguema illustre de manière exemplaire la tension persistante entre la souveraineté nationale et l'adhésion aux normes internationales.

D'un côté, le régime revendique le droit inaliénable de définir son propre modèle politique, en fonction de son histoire, de ses traditions et de ses priorités socio-économiques. Cette affirmation de souveraineté s'inscrit dans une logique de résistance à l'ingérence extérieure et de rejet des modèles imposés, perçus comme une continuation des logiques coloniales ou néocoloniales.

D'un autre côté, la Guinée Équatoriale, en tant que membre de la communauté internationale, est tenue de respecter les engagements pris dans le cadre des organisations régionales et mondiales, qui promeuvent la démocratie, les droits humains et l'État de droit comme normes universelles.

Ce dilemme n'est pas propre à la Guinée Équatoriale : il reflète une problématique plus large qui traverse de nombreux régimes africains contemporains. Ces derniers se trouvent confrontés à une double exigence.

D'une part, ils cherchent à affirmer leur identité politique et culturelle, en revendiquant des trajectoires démocratiques contextualisées, adaptées aux réalités locales.

D'autre part, ils doivent répondre aux pressions internationales qu'elles soient diplomatiques, économiques ou financières qui conditionnent souvent l'aide au développement, les investissements étrangers et la reconnaissance diplomatique au respect de standards démocratiques universels.

Cette tension met en évidence une contradiction structurelle : comment concilier la volonté d'autonomie politique avec l'adhésion à des normes globales qui tendent à uniformiser les pratiques de gouvernance ? Comme le souligne Francis Fukuyama (1992:45), la démocratie libérale est souvent présentée comme un horizon universel, mais son application concrète révèle des résistances liées aux identités nationales et aux héritages historiques. Dans le cas africain, cette contradiction est d'autant plus forte que les États postcoloniaux ont été construits dans un contexte de dépendance et de fragilité institutionnelle, ce qui rend la question de la souveraineté particulièrement sensible.

Ainsi, la conception d'Obiang met en lumière un dilemme africain contemporain : comment affirmer une identité politique propre, enracinée dans l'histoire et la culture nationales, tout en respectant les exigences de gouvernance démocratique portées par la communauté internationale ? Cette tension, loin d'être résolue, constitue l'un des enjeux majeurs des trajectoires démocratiques africaines au XXI<sup>e</sup> siècle.

### **Conclusion**

La conception de la démocratie défendue par le Président Teodoro Obiang Nguema s'articule autour d'une double logique dialectique. D'une part, elle repose sur l'affirmation d'une spécificité équato-guinéenne, conçue comme une alternative aux modèles occidentaux jugés inadaptés aux réalités locales. Cette spécificité est présentée comme une exigence de souveraineté politique et culturelle, permettant à la Guinée Équatoriale de définir son propre rythme de démocratisation en fonction de son histoire et de ses priorités nationales. D'autre part, cette conception reconnaît néanmoins l'universalité des valeurs démocratiques, en admettant que la participation citoyenne, l'égalité devant la loi et la justice sociale constituent des principes fondamentaux auxquels aucun régime ne peut durablement se soustraire.

Cette vision met en avant la stabilité politique et le développement économique comme conditions préalables à l'ouverture démocratique. La démocratie n'est donc pas envisagée comme une fin en soi, mais comme un instrument au service de la paix sociale et de la prospérité collective. Dans cette perspective, l'ouverture politique est subordonnée à la consolidation de l'État et à la garantie de la sécurité nationale, ce qui traduit une hiérarchisation claire des priorités.

Toutefois, cette approche soulève des interrogations majeures. Elle met en évidence la tension entre un gradualisme démocratique, justifié par la nécessité de préserver la stabilité, et le respect des principes universels, qui exigent la reconnaissance effective des droits fondamentaux et du pluralisme politique.

Le risque est que la référence à une démocratie « spécifique » serve davantage à légitimer la continuité du pouvoir qu'à favoriser une véritable ouverture institutionnelle.

En définitive, la démocratie, en tant que quête permanente et horizon normatif, ne peut être réduite à une simple adaptation contextuelle. Si les modalités de sa mise en œuvre varient selon les trajectoires nationales, son essence demeure universelle : elle doit garantir la participation effective des citoyens, l'égalité devant la loi et la justice sociale, quelles que soient les spécificités culturelles ou historiques. C'est dans cette articulation entre universalité des valeurs et pluralité des pratiques que réside le véritable défi des démocratisations contemporaines, en Guinée Équatoriale comme ailleurs.

### Références bibliographiques

- AKE Claude, 1996, *Democracy and Development in Africa*, Washington D.C., Brookings Institution.
- BAYART Jean-François, 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.
- BEVORT Antoine, 2007, *La démocratie et ses valeurs*, Paris, La Découverte.
- DAHL Robert, 1971, *Polyarchy: Participation and Opposition*, New Haven, Yale University Press.
- DIAMOND Larry, 1999, *Developing Democracy: Toward Consolidation*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- FUKUYAMA Francis, 1992, *The End of History and the Last Man*, New York, Free Press.
- HUNTINGTON Samuel P., 1991, *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*, Norman, University of Oklahoma Press, 366 p.
- LEFORT Claude, 1986, *Essais sur le politique (XIXe – XXe siècles)*, Paris, Seuil.
- SANCHEZ LOPEZ Georgina, 1993, *La democracia: un proyecto inacabado*, Madrid, Tecnos.
- NATIONS UNIES, 1948, *Déclaration universelle des droits de l'homme*, Paris, ONU.
- UNION AFRICAINE, 2007, *Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance*, Addis-Abeba, UA.
- OBIANG NGUEMA Teodoro, 2019, « Entretien accordé au quotidien *La Razón* », *La Razón*, Madrid, 14 janvier 2019.
- OBIANG NGUEMA MBASOGO Teodoro, s.d., *Discours officiel sur la démocratie en Guinée Équatoriale*, [en ligne], URL : <https://www.cooperationinternationale.com/guinee-equatoriale-discours-integral-president-obiang-ge>, consulté le 22 juin 2020.